

L'agenda du mois de mars fait cohabiter quatre questions qui interrogent fortement notre avenir.

La première : La mise à disposition de ressources électroniques, nouveaux supports, nouveaux usages : quel impact dans les établissements secondaires ?

Le 29 mars 2011, le Sénat examinera en deuxième lecture, le projet de loi concernant « le prix du livre numérique ». En l'état, l'exception « pour usages collectifs » pour le livre numérique ne concerne que l'enseignement supérieur. La FADBEN dans le cadre de l'IABD, Interassociation Archives Bibliothèques Documentation, demande son extension à l'enseignement du premier et second degré. Un sacré frein pour les CDI qui expérimentent le prêt de liseuses ou d'autres qui développent l'accès à distance aux œuvres numérisées. Et surtout, cela laisse présager une énorme fracture entre les centres de documentation qui auront les moyens d'acquérir des ressources numériques et les autres. Le coût des abonnements numériques inquiète, aujourd'hui, tous les professionnels de l'information-documentation.

La seconde : Faut-il redéfinir le modèle des CDI Centre de documentation et d'information français, son architecture, ses finalités ?

Le séminaire « *Du CDI au Learning center* » qui se tient les 23, 24 et 25 mars 2011 à l'ESEN (Poitiers), affiche les objectifs suivants : repenser l'organisation des espaces, le temps scolaire ; connaître les premières réalisations « learning centre » pour être en capacité d'innover ; comprendre et faire partager la nature des enjeux liés à la problématique des apprentissages dans le contexte de la société numérique et de la formation des élèves par compétences.

Ce séminaire national est inscrit au plan de formation 2011 dans la priorité nationale « développer les usages du numérique dans les établissements ». Son intitulé, qui surprendra peut-être, « Du CDI au Learning center », marque une réflexion engagée sur l'évolution des espaces documentaires. Remarquons au passage la disparition du terme « ressources » dans l'expression anglaise d'origine : « learning resources centre ». Le n°3 d'octobre 2009 de notre revue *Médiadoc* posait déjà la question d'un lieu à penser en tant qu'outil au service de l'enseignement de l'information-documentation et des apprentissages informationnels. Repenser le lieu, pour la FADBEN, c'est pour mieux l'adapter à l'enseignement et non pour qu'il s'auto-suffise et rende quasi inutile l'acte d'enseigner, ce qui renvoie à la problématique du "teaching" et du "learning" évoquée dans certaines universités. Le "Learning Center" n'est-il conçu que pour minimiser l'enseignement et favoriser l'apprendre seul ou avec ses pairs sans médiation enseignante ?

La troisième : Quelles nouvelles démarches d'apprentissage pour les élèves ?

Les enjeux de la publication récente du Pacifi se retrouvent au cœur de la problématique du séminaire « Du CDI au Learning center ». Le séminaire se donne pour finalité d' « *Accompagner la mise en œuvre de nouvelles démarches d'apprentissage des collégiens et des lycéens dans le contexte de la société numérique et de la formation des élèves par compétences* » ; il apparaît que de nouvelles façons d'apprendre pour les élèves vont être portées et valorisées dans la réforme de l'enseignement actuellement mise en place, avec les réformes du collège et du lycée. Quelles sont ces nouvelles démarches ? Celles proposées par la recherche en didactique de l'information et relayées par la FADBEN peuvent-elles entrer en cohérence avec celles proposées actuellement par l'institution scolaire ?

La quatrième : Va-t-on vers une redéfinition des missions de l'enseignant-documentaliste ?

Un texte peut être proposé à tout moment. Il est important de rester mobilisés afin que cette redéfinition ne se fasse pas au détriment de notre mission de nature essentiellement pédagogique et éducative.

Les Adben restent mobilisées pour tenter de lever le paradoxe lié aux représentations faussées concernant l'acte d'enseigner.

Rester concernés ! Tous concernés !

Il ne faudrait pas entrer dans l'histoire de ce début de XXI^{ème} siècle à reculons. En 1974, le détachement du modèle des bibliothèques était porté par un message fort de l'institution. Aujourd'hui, ce sont les acteurs qui, à leur tour, bousculent l'institution en demandant un plan structuré d'actions confortant la mission enseignante du professeur documentaliste (la majorité de nos collègues ne souhaitent pas renoncer au statut d'enseignant), et ancrant le CDI dans chaque établissement scolaire, espace documentaire, espace de savoir et espace d'expérience.

La redéfinition des missions ne doit pas se faire aux dépens des enseignants documentalistes, ce serait là un recul majeur.

Martine Ernout,
Présidente de la FADBEN